

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 81 (1989)
Heft: 6

Artikel: La perception des nouvelles technologies en Suisse (de l'après-guerre à nos jours)
Autor: Hässig, Claus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La perception des nouvelles technologies en Suisse (de l'après-guerre à nos jours)

Claus Hässig *

Il n'est pas besoin d'aller jusqu'à invoquer l'univers technico-concentrationnaire décrit par George Orwell dans son roman-fiction «1984», ou encore de rappeler l'émotion que provoqua l'accident nucléaire de Tchernobyl, pour dire à quel point sont problématiques les relations qu'entretiennent nos sociétés modernes avec les technologies qu'elles ont engendrées. En deçà des moments d'intenses et de brèves irruptions d'anxiété et de peur collectives qui marquent périodiquement notre ère scientifique et technique – mentionnons pour notre seule décennie les mots-clés de mort des forêts, ceux, précités, de Tchernobyl et de Big Brother, ou encore Schweizerhalle –, notre population observe avec une inquiétude diffuse, mais constante voire profonde, le devenir de la technique. S'il est toujours difficile de juger d'une évolution que l'on vit soi-même de très près, on peut néanmoins affirmer sans trop prendre de risques que cette inquiétude dont nous parlons s'est focalisée autour de deux grands thèmes: d'une part celui de l'écologie, et d'autre part celui des nouvelles technologies de l'information.

L'écologie, sujet politisé et général s'il en est, ne sera pas l'objet de notre propos; c'est le second «champ» d'inquiétudes qui nous préoccupe davantage. S'il est plus difficile à étiqueter que l'autre – à quoi ne peut-on pas utiliser ce label si commode d'écologie? –, il nous renvoie par contre tout droit aux préoccupations du monde du travail, et aussi à une des préoccupations traditionnelles de ce dernier, à savoir celle de la sauvegarde et de la conquête des libertés démocratiques.

La pointe de l'iceberg

Nous utiliserons l'expression de «nouvelles technologies de l'information» pour donner une désignation actuelle à un ensemble d'évolutions techniques que nous connaissons sous les termes, variant d'époque en époque, d'automatisation, d'ordinateur, de micro-électronique, d'informatique ou encore de nouveaux médias, termes qui décrivent tous des objets et des concepts qui ont émergé depuis l'après-guerre et qui ont, en l'espace de quarante ans, profondément changé notre vie au travail – si ce n'est notre vie tout court.

* Historien, Université de Genève

Mais en quoi, dit-on souvent, ces merveilles de la technique que sont les ordinateurs et les robots devraient-elles susciter des inquiétudes? Gains de productivité, amélioration des conditions de travail, accroissement des loisirs, augmentation des salaires, tertiarisation et un taux de chômage négligeable (du moins en Suisse): le bilan des nouvelles technologies paraît bien positif. S'il en est effectivement ainsi à la seule vue des résultats globaux, argumenter d'une telle façon revient cependant à aller trop vite et à oublier comment l'histoire progresse.

On le sait au moins depuis les débuts de l'industrialisation, toute introduction (ou son contraire: tout retard dans l'introduction) d'une nouvelle technologie provoque des déséquilibres. Restructurations, chômage, débats et tensions politiques: ces déséquilibres peuvent prendre (et ont pris) des formes diverses, et on n'oubliera pas non plus la dimension humaine de ces événements, vécus si dramatiquement par les ouvriers de l'horlogerie, de l'imprimerie ou de la machine-outil en Suisse au cours des deux dernières décennies.

A tout moment, il fallait ainsi aux acteurs de la vie économique et politique prendre position, défendre des intérêts légitimes, agir. Il apparaît par conséquent facilement compréhensible que l'histoire de l'introduction des nouvelles technologies de l'information est aussi l'histoire d'un débat public controversé, débat qui n'est que la pointe visible d'un iceberg fait d'inquiétudes dont les sondages nous révèlent la profondeur, débat qui a aussi impliqué, dès ses origines, le mouvement syndical.

Retracer les grandes lignes de ce débat nous permettra de mieux comprendre les enjeux politiques, sociaux et culturels de la modernisation technologique. Ceci nous permettra aussi de dégager les erreurs ou les manquements du passé; et partant de là, de gagner en clarté pour pouvoir affronter les défis de demain. L'évolution technologique continue en effet de s'accélérer et, en s'alliant au défi européen, elle nous porte vers un avenir que personne parmi nous ne peut encore clairement prévoir*.

La machine à penser

Il nous faut remonter au début des années 50 pour saisir les origines du débat suisse autour de ce que nous appelons les nouvelles technologies de l'information, ou nouvelles technologies électroniques. A l'époque, personne ne se servait bien entendu de ces mêmes termes. Mais la presse avait divulgué dans l'opinion publique les secrets d'une machine qui avait été

* Le présent article est basé en grande partie sur les résultats d'une recherche menée par l'auteur dans le cadre du Programme national n° 11 du Fonds national suisse de la recherche scientifique, recherche qui portait sur les répercussions du changement technologique dans le domaine de l'informatique sur la cohésion nationale¹. Pour ne pas alourdir inutilement notre texte, nous nous limitons à n'indiquer ici en notes (p. 196) que les références indispensables à sa compréhension.

développée dix ans auparavant dans les laboratoires des puissances belligérantes (aussi bien américaine, anglaise qu'allemande) et qui commença sa percée irrésistible en direction du monde du travail: l'ordinateur².

Cette «machine à penser» effraya d'abord autant qu'elle fascina. En un premier temps, cet accueil mitigé ne lui fut pas tant réservé par les organisations professionnelles ouvrières – en tout cas à suivre la presse de l'époque – que par ceux qu'on appelait à l'époque encore les «hommes de culture». Nombreux furent en effet ceux en Suisse qui, au nom d'un idéal supérieur de l'Homme, ne voulaient accepter qu'une machine puisse concurrencer l'être humain en ce qui lui était le plus noble: l'activité de l'esprit. Ces considérations d'ordre philosophique et éthique, qui n'engageaient guère que les «intellectuels», furent cependant bientôt supplantées par une autre crainte qui mit cette fois-ci en jeu le monde du travail.

En mai 1956 en effet, en une période de ralentissement économique (coïncidence qui retiendra encore notre attention), une grève éclata dans l'usine de tracteurs britannique Standard Motor Company, à Coventry. Les ouvriers s'opposèrent au licenciement de 3000 de leurs collègues, licenciement collectif qui était lié à l'automatisation de l'usine. Ce conflit, qui, à l'heure des restructurations industrielles d'aujourd'hui, serait certainement passé relativement inaperçu, eut alors un retentissement extraordinaire dans la presse européenne, suisse comprise³.

Plutôt à tort qu'à raison, ces licenciements furent mis en rapport avec l'émergence des ordinateurs⁴.

Du coup naquit dans l'opinion l'association Ordinateur = Automatisation = Chômage, trilogie qui, à travers des variations que nous allons examiner plus loin, allait s'imposer comme l'un des grands thèmes du débat sur la modernisation. En 1956 et 1957, des rapports gouvernementaux et scientifiques sur ce sujet pullulèrent dans les pays industrialisés; le Bureau international du Travail à Genève lui consacra son rapport annuel de 1957⁵; et la Suisse ne resta pas à l'écart de ce débat.

Il nous mènerait trop loin d'en vouloir retracer, même au niveau suisse, toute l'étendue, et l'attitude de tous les intervenants; limitons-nous aux positions des organisations des salariés.

Une place au soleil

Les années 50 étaient marquées, il faut peut-être le rappeler, par le climat de la guerre froide, générateur de divisions même au sein du mouvement ouvrier et syndical qui ne put alors adopter une position commune face au problème de la modernisation technique. Pour les organisations et les hommes proches de la conception de la lutte des classes, l'automatisation et l'ordinateur, techniques en soi progressistes, ne pouvaient guère apporter en régime capitaliste autre chose que chômage et avilissement de la

condition des «masses ouvrières» (selon le jargon de l'époque) ; ces nouvelles technologies furent ainsi sinon combattues, du moins vivement dénoncées par l'extrême-gauche.

Le courant syndical majoritaire prit une position bien plus mesurée, position qui se trouve encore le mieux documentée dans une étude publiée en 1960 par la FTMH⁶.

Dans «L'automatisation et nous», cette centrale syndicale salua le progrès technique comme un moyen permettant de faire disparaître les travaux pénibles dans les usines et de réduire l'horaire de travail, c'est-à-dire d'augmenter les loisirs et d'améliorer par là même la qualité de vie (ce terme n'était pas encore usuel à l'époque) de la majorité de la population. A condition toutefois de ne pas tomber dans un laisser-aller libéral et d'intégrer l'automatisation dans une véritable politique sociale dont la pierre angulaire était l'augmentation du pouvoir d'achat des masses – beau programme keynésien.

Mais citons de plus près ces derniers arguments: «Théoriquement, l'automatisation doit naturellement entraîner des perturbations puisqu'elle réduit la demande de main-d'œuvre. Mesure de rationalisation, elle constitue une menace de crise et de chômage. Cette menace ne peut être écartée que si l'on prend parallèlement les mesures de précaution qui s'imposent sur les plans social et économique. Il ne suffit pas d'augmenter les capacités de production: il faut aussi accroître les possibilités d'écoulement, c'est-à-dire augmenter le pouvoir d'achat des masses. Il faut prévoir à temps le transfert, la réadaptation professionnelle – sans perte de gain – des travailleurs devenus superflus. Si ces problèmes ne sont pas résolus, l'automatisation peut être plus nuisible qu'utile⁷.»

Voici donc un clair avertissement lancé aux milieux patronaux et au gouvernement. Les syndicats entendaient bien prendre les devants et ne pas se faire submerger par l'évolution technique, tout en se ralliant à ce progrès dont ils espéraient qu'il garantirait à l'industrie suisse «une place au soleil», comme il le fut dit textuellement dans le même rapport⁸.

Toutes ces vagues se perdirent néanmoins par la suite dans l'étendue de l'extraordinaire croissance économique et de la prospérité des années 60. Le terme chômage disparut pour quelque temps du vocabulaire courant; l'automatisation se répandit bien plus dans l'industrie automobile et celle de l'électronique des loisirs – sises à l'étranger – que dans les secteurs d'activité de l'industrie suisse; et l'ordinateur conquiert d'abord les centres de calcul des administrations avant d'arriver, vingt ans plus tard seulement, dans les usines.

La conjoncture favorable contribua finalement à mettre fin à cette première étape du débat suisse autour des technologies nouvelles qui avait duré à peu près cinq ans.

L'ordinateur, simple détonateur?

Il n'est ainsi guère surprenant qu'un deuxième temps fort de ce débat dont nous venons de retracer les origines devait tourner autour d'autres problèmes que celui du chômage, et qu'il impliqua aussi un autre groupe socio-professionnel. Aux alentours de 1965, ce fut en effet aux employés de bureau de s'inquiéter de leur avenir, et plus précisément de l'avenir de leurs qualifications spécifiques.

Comme les ouvriers de l'industrie dix ans auparavant, les employés du tertiaire commencèrent à cette époque à entrevoir les conséquences possibles de la modernisation technique de leur travail que l'on avait pourtant cru être à l'abri de tels bouleversements.

Les indicateurs de modernisation dont on pouvait disposer alors avaient en effet contredit une telle croyance: si l'on avait pu recenser en Suisse seulement 26 ordinateurs pour l'année 1961, leur nombre s'élevait déjà à 398 quatre ans plus tard, pour atteindre les chiffres de 958 en 1968 et de 1330 en 1969⁹.

Comme nous venons de le dire, ces ordinateurs étaient avant tout installés dans des administrations: des banques, des assurances, des services étatiques, et dans les services de comptabilité des grandes entreprises industrielles. Des craintes se firent alors très vite ressentir.

L'informatisation des bureaux – expression usuelle d'aujourd'hui que l'on ne connaissait pas à l'époque – ne bouleverserait-elle pas aussi bien les hiérarchies établies qu'elle ne dévaloriserait les formations professionnelles traditionnelles? L'émergence d'une nouvelle caste de spécialistes que l'on pensait «incontrôlables» – les informaticiens –, la polarisation des structures d'emploi entre spécialistes hautement qualifiés d'une part et aides de bureau «presse-bouton» sous-qualifiés d'autre part, la disparition de qualifications professionnelles, l'apparition de petits emplois précaires (les jobs): voici quelques-unes des inquiétudes qui furent exprimées dans la presse, dans les publications syndicales ou encore dans des rapports scientifiques¹⁰.

Du chômage il n'en fut guère question pendant ces années marquées en Suisse par un manque cruel de main-d'œuvre; l'énoncé des problèmes tranchait avec ce qui avait eu cours dix ans auparavant. On y perçoit en effet l'empreinte de la nouvelle économie des services émergente et celle d'une vision du travail différente: il ne s'agit plus seulement d'un droit au travail (un travail qui ne soit bien entendu pas pénible), mais d'exercer une activité mettant en valeur la formation professionnelle acquise et favorisant l'épanouissement personnel.

L'importance accordée à la qualité de travail incite à se demander si ce ne fut pas la phase de prospérité du milieu des années 1960 qui était à l'origine du débat de ces années, et si l'ordinateur n'y avait pas joué que le rôle de simple détonateur. L'économie de pénurie héritée de la guerre ayant dans

ces années disparu de l'imaginaire collectif, des aspirations immatérielles pouvaient enfin s'exprimer librement.

Citoyens en fiches

Une telle perception de la dynamique des attitudes collectives face à la modernisation technique – attitudes qui seraient donc largement déterminées par l'évolution de l'environnement social, économique et culturel – paraît être pertinente au vu des années ultérieures.

Dans les années 70, l'ordinateur se retrouva en effet à nouveau propulsé au centre d'un débat public, débat qui ne se limita cette fois-ci plus au monde du travail, mais qui fut un véritable débat de société sur le problème des libertés du citoyen. A cette époque, les progrès accomplis dans le domaine de l'informatique avaient permis la constitution de fichiers automatisés, fichiers dans lesquels pouvaient être enregistrées des données relatives à la sphère privée des citoyens.

Cette perspective inquiéta alors une opinion publique sensibilisée notamment par le mouvement américain des «droits civiques», à la question de la protection de la sphère privée. En 1971, le conseiller national Bussey déposa au parlement une motion sur «la protection du citoyen et de sa sphère privée face à une mauvaise utilisation de l'ordinateur» qui releva l'absence d'une législation suisse sur la protection des données informatiques¹¹. Le débat était ainsi amorcé, et les dix années suivantes apportèrent, dans le seul domaine parlementaire et gouvernemental (aussi bien de la Confédération que des Cantons), une foule d'initiatives sur ce problème. Restant longtemps un débat de spécialistes et d'hommes politiques avertis, la question éclata néanmoins au grand jour lorsqu'en 1977 la Confédération présenta un projet – hâtivement préparé – de création d'un fichier informatique de police, le «Kriminalpolizeiliches Informationssystem» devenu sinistrement fameux sous son sigle «KIS».

Une véritable levée de boucliers s'ensuivit au sein de l'opinion publique contre ce projet perçu notamment par la gauche et les syndicats comme une amorce à l'avènement d'un Etat policier. L'aboutissement d'une loi sur la protection des données paraissait d'autant plus urgent. Pour les syndicats, il s'agissait plus particulièrement de garantir les libertés démocratiques – qui incluent le droit à la contestation –, c'est-à-dire de protéger concrètement ses militants contre le fichage électronique¹².

Les syndicats craignirent que des informations sur les activités de leurs militants puissent circuler sur des réseaux où l'étanchéité entre services administratifs publics, services policiers et économie privée ne serait guère contrôlée.

Le débat autour de ces problèmes ne retomba guère avant 1984, cette

année «Orwell» qui concentra encore une fois les feux de l'actualité sur la question des libertés individuelles dans la société moderne¹³.

Entre-temps, et avec un retard certain par rapport aux pays environnants, la protection des données individuelles informatisées avait néanmoins fait de réels progrès, sur le plan technique, aussi en Suisse. La pression de l'opinion publique pouvait ainsi se relâcher.

Mais le débat sur les nouvelles technologies n'en retomba pas pour autant. Des anciens thèmes avaient en même temps refait surface: les questions du chômage, de la déqualification professionnelle et des conditions de travail refirent surface dans le nouveau contexte technologique de la micro-électronique.

Les arts graphiques, l'horlogerie

Les problèmes de la micro-électronique étant suffisamment présents dans notre vie quotidienne, il ne nous semble guère nécessaire d'expliquer en détails le débat qui a marqué et marque encore la décennie actuelle.

Tenons-nous en à analyser avant tout l'attitude des syndicats face à ce débat qui a tant envahi au cours de cette période la presse, le marché des livres et tous les autres forums de l'opinion.

Au départ, rappelons-nous en, il y eut un véritable choc pour les milieux syndicaux suisses: dans la seconde moitié des années 70, les progrès techniques avaient bouleversé l'industrie graphique de notre pays, provoquant à la suite de l'introduction de la photocomposition – technique micro-électronique et informatique s'il en est – des licenciements, des reclassements professionnels et des fermetures d'ateliers spectaculaires et douloureuses.

Les syndicats s'étaient laissé prendre au dépourvu, fait d'autant plus important que les industries graphiques furent, comme on le sait, l'un de leurs bastions traditionnels.

Il n'en devait plus aller de même lorsque les menaces commencèrent à s'accumuler sur l'industrie horlogère. Après une première phase d'attente stupéfaite, les organisations syndicales entendirent défendre fermement les intérêts des salariés.

Mais les problèmes étaient combien plus complexes que jadis.

A l'origine de la crise qui frappait de plein fouet l'industrie horlogère du pays il y avait certes la montre électronique et l'automatisation des techniques de production. D'autres facteurs furent cependant autant sinon plus décisifs: la concurrence internationale, c'est-à-dire japonaise, et la baisse de la conjoncture économique internationale provoquée par les deux chocs pétroliers des années 70, cette dernière évolution réduisant fortement le marché des produits horlogers de luxe, spécialité suisse.

Dans ce contexte, il ne pouvait plus s'agir pour les syndicats de combattre

le progrès technique au nom d'une défense corporatiste d'intérêts particuliers; il aurait été vain de s'opposer à la micro-électronique, même si une certaine exaspération contre les «chips», ces «tueurs d'emploi», pouvait se faire ressentir ici et là.

Il fallait voir plus loin, c'est-à-dire défendre un véritable projet économique global pour surmonter la crise, projet auquel les syndicats étaient déterminés à donner leur empreinte pour que les intérêts des travailleurs fussent pris en compte¹⁴.

Sur le catalogue des revendications syndicales figuraient ainsi naturellement un certain nombre de mesures classiques: participation des travailleurs aux décisions de restructuration, réduction des horaires de travail pour compenser l'effet de rationalisation, renégociation des conventions collectives, programmes sociaux lors de la fermeture d'usines, etc.

Ces mesures, les syndicats entendirent néanmoins les faire accompagner par une politique volontariste de relance économique et de modernisation de l'industrie suisse, donnant à cette dernière les moyens de reprendre l'offensive sur les marchés internationaux. C'est dans ce dernier volet de revendications que réside peut-être la signification réelle de ces événements de la première moitié de la décennie. Pour la première fois dans le débat général sur la modernisation technique – qui remonte, comme nous l'avons rappelé, aux années d'après-guerre – le mouvement syndical se posa en effet en partenaire social voulant s'engager aux côtés des milieux industriels et de l'Etat pour la réussite d'un projet impliquant toute la société, et ceci sans pour autant vouloir trahir sa spécificité propre.

Une telle politique conduisit certes à des situations en apparence paradoxales, par exemple lorsque les syndicats soutinrent le projet fédéral de 1983 visant à la création d'un Fonds de garantie des risques à l'innovation, fonds à établir au profit des entrepreneurs mais dont ces derniers ne voulaient pas et qui échoua finalement en 1985 en votation populaire.

Dans l'ensemble, les syndicats se trouvaient néanmoins au diapason de l'opinion publique qui était par contre favorable aux deux Programmes fédéraux d'impulsion de 1978 et 1982 pour la relance économique et la promotion des nouvelles technologies de l'information.

Aussi bien pour l'opinion publique que pour les organisations syndicales, l'objectif à atteindre était de réparer les dégâts du virage manqué de l'électronique suisse.

Inquiétude diffuse

Cette trop brève description n'est peut-être pas entièrement en mesure de refléter l'ampleur et la densité du débat qui marqua les deux premiers tiers de la décennie actuelle autour de la question des technologies électroniques et de l'information. La mémoire s'en est peut-être déjà perdue. Il ne se

passait pourtant pas un jour sans que la presse ne rendît compte de ces problèmes.

La discussion s'est depuis progressivement apaisée. En effet, des retards ont été en partie comblés; la micro-électronique et l'informatique sont entrées dans notre horizon quotidien; le chômage que l'on craignait tant a été évité, en Suisse du moins, par la reprise économique¹⁵.

Grâce à la banalisation de la micro-informatique, l'ordinateur a perdu l'aspect menaçant qui lui fut encore attribué lors du débat sur la protection des données. Le moment semble ainsi aussi propice à conclure et ceci par quelques observations plus générales.

L'évolution du débat sur les nouvelles technologies de l'information, tel qu'il s'est déroulé dans le pays au cours des dernières trente années démontre comment l'ordinateur et ses dérivés (le micro-processeur, le robot, etc.) n'ont cessé de provoquer une inquiétude diffuse, inquiétude qui a fait périodiquement irruption autour de quelques thèmes précis.

Ce débat nous apprend cependant aussi comment nos attitudes face à l'objet technique dépendent de facteurs extérieurs à celui-ci, facteurs parmi lesquels nous trouvons certainement les événements internationaux (dans le domaine des mutations technologiques, la Suisse n'est certainement pas une île), mais surtout l'évolution conjoncturelle.

Dans une période d'affaiblissement des activités économiques, le spectre du chômage est vite présent pour se greffer sur un objet comme le micro-processeur ou l'ordinateur. En période de prospérité, ces mêmes objets révèlent nos préoccupations sur des valeurs de société dont l'idée de liberté n'est pas la moindre.

Nouveaux foyers de tension

Faut-il pour autant conclure que toutes les peurs et inquiétudes dont nous faisons état manquaient de fondement, qu'elles n'étaient que chimères? Notre réponse ne peut être que: non.

Les mutations sociales, économiques et culturelles induites par les nouvelles technologies sont bien réelles; elles n'aboutissent pas sans provoquer des déchirements et des conflits douloureux. Or toute société qui se veut démocratique se doit d'affronter les tensions qui l'habitent sous peine de tomber dans l'immobilisme et dans la sclérose.

Le débat, les inquiétudes sur la modernisation technologique font ainsi partie intégrante de ce même processus de modernisation; ils en sont – plus qu'un frein – une condition de son succès, et ceci parce que ce succès doit être réalisé sans qu'il y ait exclusion d'aucune fraction de la population. Finalement, face à l'accalmie relative que l'on peut observer de nos jours autour de ce débat¹⁶, on se demandera sans doute ce que l'avenir nous apportera. L'histoire reste imprévisible comme l'ont démontré à nouveau

les événements de 1989 dans les pays d'Europe centrale. Il est néanmoins toujours possible d'identifier quelques foyers de tension. Actuellement, les nouvelles technologies de l'information sont caractérisées par deux évolutions majeures: l'essor des télécommunications d'une part, l'apparition des technologies multi-médias d'autre part.

D'importants bouleversements se préparent ainsi dans tous les domaines ayant trait notamment à la communication, à la transmission des données, à l'audio-visuel, à la documentation et à l'édition. Les contours de ces bouleversements sont encore flous; mais ils ne manqueront pas de se préciser au cours des prochaines années.

¹ Le lecteur intéressé, dans la mesure où il maîtrise l'allemand, peut aussi se référer à notre publication: «Angst vor dem Computer? Die Schweiz angesichts einer modernen Technologie», Berne, Paul Haupt Verlag, 1987, 229 p.

² Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que la Suisse se trouva en ce moment à la pointe de la recherche dans le domaine des ordinateurs. L'École Polytechnique Fédérale de Zurich avait acquis en 1950 un premier ordinateur, de conception allemande; et en 1956, elle construisit l'ERMETH, le premier ordinateur suisse.

³ Le Schweizerisches Sozialarchiv à Zurich conserve une collection de nombreux articles à ce sujet (carton ZA 331).

⁴ Les progrès techniques ne permettaient en effet pas encore de faire diriger une chaîne de production par un ordinateur.

⁵ David A. Morse, «L'automation et les autres progrès de la technique. Leurs répercussions sociales», Genève, Bureau international du Travail, 1957 (Rapport du Directeur général). Pour d'autres références, voir notre étude précitée.

⁶ Fédération suisse des Travailleurs de la Métallurgie et de l'Horlogerie, «L'automation et nous», Berne, FTMH, 1961 (édition allemande de 1960).

⁷ Idem, p. 52.

⁸ Il nous faut mentionner qu'aussi bien le patronat que les syndicats croyaient alors que la production horlogère resterait à jamais épargnée par le mouvement d'automatisation.

⁹ Selon l'Institut pour l'Automation et la Recherche Opérationnelle de l'Université de Fribourg. Voir: Ernst Billeter-Frey, «Computerbestand Schweiz im Jahr 1980», Management-Zeitschrift, n° 7/8, 1981, p. 353.

¹⁰ Ce furent bien entendu surtout les associations professionnelles des employés de bureau ainsi que les sciences sociales naissantes qui se préoccupèrent de ces problèmes. La FTMH poursuivit pour sa part également sa réflexion sur ces mêmes thèmes. Voir par exemple: Hans Mischler, «Der technische Fortschritt und seine Auswirkungen», Berne, SMUV, 1968.

¹¹ Postulat n° 10898, Bulletin sténographique du Conseil national, 1972.

¹² Voir par exemple: SMUV-Gruppe Ingenieure und technische Angestellte, «Computer: Fortschritt oder Abhängigkeit?», Zurich, SMUV, 1977.

¹³ Au printemps 1984, 600 délégués syndicaux se réunirent encore à Zurich pour discuter de la protection de la sphère privée.

¹⁴ La FTMH, particulièrement interpellée par l'évolution, s'y employa dans plusieurs rapports de 1980 et 1982: «La micro-électronique: un progrès ou une menace?», Berne, FTMH, 1980; «Le défi de la micro-électronique», idem, de Jean-Pierre Ghelfi; et finalement le «Livre blanc. Les problèmes de la micro-électronique», idem, 1982.

¹⁵ Il conviendrait néanmoins de rappeler brièvement les chiffres pour la seule industrie horlogère suisse: de 1970 à 1988, l'effectif des collaborateurs de la branche a fondu de 76 000 à 29 400, soit une réduction de plus de 60%, sans parler des travailleurs à domicile qui ont diminué de 13 400 à un peu plus de 700.

¹⁶ Notons toutefois qu'une question importante reste toujours en suspens depuis qu'elle apparut en 1984: celle du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie.